

Fiche d'information thématique

## Zoom sur les écoles

### Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA)

L'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris, l'ENSBA, est située au cœur de St-Germain-des-Prés, face au musée du Louvre. Héritière de l'Académie royale de peinture et sculpture fondée au 17<sup>e</sup> siècle par Louis XIV, elle est aujourd'hui installée dans un vaste ensemble de bâtiments construits du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle.

C'est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication depuis 1984. Cette prestigieuse école, haut lieu de la formation artistique, a pour mission de former des étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau et au développement de l'art contemporain.

Les enseignements se font en ateliers avec des artistes de renom, des professeurs et chefs d'atelier : peinture, sculpture, céramique et moyens modernes audiovisuels.

Les prestigieuses collections patrimoniales permettent aux étudiants de bénéficier d'un environnement culturel et artistique exceptionnel.

✉ **Adresse postale** : 14, rue Bonaparte 75006 Paris

☎ **Téléphone** : +33 (0)1 47 03 50 00

🌐 **Site Internet** : [www.ensba.fr](http://www.ensba.fr)

#### • Quelques chiffres

- ▶ **Nombre d'étudiants** : 520/530 élèves dans l'Ecole dont 57% de femmes.
- ▶ **Candidats admis en 1<sup>re</sup> année** : 69 pour plus de 700/ 800 candidatures, 81 en 2011.

#### • Modalités d'inscription et procédure d'admission

▶ **Le dossier d'inscription** pour une admission en 1<sup>re</sup> année est à retirer à l'école et à retourner dans les délais prévus. Plus d'infos sur : [www.ensba.fr/pedagogie/Admission.htm](http://www.ensba.fr/pedagogie/Admission.htm) (notamment sur les dates de retrait du dossier d'inscription et des épreuves de sélection).

▶ **Frais d'inscription** en 2011: 49 euros.

▶ **Conditions d'admission** : être âgé de 18 à 24 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours, être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, avoir réussi les épreuves sélectives de l'examen d'entrée.

**A savoir** Les candidats ont souvent suivi un parcours artistique avant de tenter leur entrée à l'ENSBA (un 1<sup>er</sup> cycle d'études avec des résultats validés : classes préparatoires artistiques, expériences professionnelles validées – VAE). Le candidat peut se présenter 2 fois à l'un des 2 recrutements possibles :

- recrutement en 1<sup>re</sup> année après examen d'entrée (admissibilité et admission)
- recrutement en cours d'études après examen d'entrée (admissibilité et admission)
- ▶ **Procédure de sélection** : épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission.
  - **Admissibilité** : Le candidat doit remplir un dossier de candidature et présenter un dossier de travaux personnels de création. Le candidat peut présenter ses travaux avec des photos mais les travaux personnels doivent être regroupés dans un même dossier aisément manipulable (une vingtaine d'œuvres).
  - **Admission** : Cette étape comporte une épreuve de dessin, une épreuve de culture et d'analyse qui consiste en un commentaire écrit. Le candidat devra témoigner de ses connaissances, de sa capacité d'interprétation et d'invention, de son engagement artistique, de sa maturité sur le plan artistique mais aussi personnel. L'entretien se déroulera devant un jury : le candidat complètera la présentation de son dossier de travaux personnels, expliquera sa démarche artistique et ses centres d'intérêts.

## • Coursus d'études

- ▶ **Durée** : Depuis 2006, les études se déroulent sur un cursus de 5 années conformément au schéma européen LMD et ses ECTS. L'anglais est devenu un enseignement obligatoire.
- ▶ **Organisation** : Le 1<sup>er</sup> cycle est de 3 années d'études et le 2<sup>e</sup> cycle de 2 années. Ce dernier, de niveau Bac + 5, débouche sur le Diplôme National Supérieur d'Arts Plastiques (DNSAP). Les études se terminent par une présentation des travaux de l'étudiant devant un grand jury, composé de quatre personnalités désignées par le directeur de l'Ecole et d'un enseignant de l'Ecole choisi par l'étudiant. Le DNSAP est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et permet de se présenter aux épreuves des Capes et Capet, et de l'Agrégation. Une année supplémentaire post-diplôme est possible pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle.

**A savoir** Les candidats «félicités à l'unanimité du jury» bénéficient de l'organisation d'une exposition dans une galerie quai de la Seine.

Les études se déroulent autour du travail en ateliers, sont réparties en semestres (unités de cours ou UC) et regroupées suivant neuf familles d'enseignement (pôle dessin, impression-édition, numérique, département des pratiques artistiques des techniques (bois, métal, céramique...), des enseignements théoriques, des langues...). L'enseignement du dessin est obligatoire en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> année.

L'Atelier (27 ateliers au total) est un lieu de pratique, de création et d'expérimentation, d'échanges et de débats, placé sous la responsabilité d'artistes-enseignants et sous la conduite d'un artiste de renom. Chaque étudiant doit être inscrit dans un atelier de pratiques artistiques. Il peut rester dans un seul atelier durant toute sa scolarité. Dans un atelier cohabitent des étudiants de la 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> année.

## • Stages et relations internationales

Dans un souci de professionnalisation des parcours et d'intensification de la vie culturelle et sociale des étudiants, l'école propose de **nombreux stages en France et à l'étranger** (en galeries, musées, etc.) et des séjours d'études dans des établissements partenaires. Chaque année, près d'une cinquantaine d'étudiants de 4<sup>e</sup> année bénéficient de séjours d'études à l'étranger dans l'une des 60 écoles partenaires. Quelques exemples de pays dans lesquels les écoles partenaires sont implantées :

- en Europe : Allemagne (Berlin, Dresde, Francfort...), Italie, Espagne, Pologne, Royaume-Uni, Serbie
- hors Europe : Etats-Unis (New-York, Boston, Chicago, Milwaukee...), Canada (Vancouver, Halifax, Montréal, Toronto...), Australie, Japon, Corée, Brésil, Chili, Ghana, Inde, Pakistan...

L'école organise aussi des voyages d'ateliers à l'occasion de grandes expositions ou manifestations d'art contemporain et accueille régulièrement des étudiants étrangers en provenance des écoles partenaires.

## • Programmes post-diplôme

De manière à faciliter l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'ENSBA leur propose différents programmes post-diplôme. Un programme de formation d'artiste intervenant en milieu scolaire a été notamment mis en place en 2011. Un séminaire avec l'Ecole du Louvre sous la direction de Conservateurs des collections de musées permet aussi la formation d'étudiants à la gestion scientifique des œuvres d'art contemporain (archivage, préservation, restauration). Enfin, l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris a rejoint l'université de recherche PSL, Paris Sciences et Lettres, qui regroupe 13 établissements d'enseignement supérieur situés à Paris et en région parisienne.

**A savoir** Un **observatoire des diplômés** a été mis en place en 2010 pour étudier l'insertion professionnelle des étudiants sortants.

### **Une visite du SORES de l'AEFE, guidée par la responsable des relations internationales de l'ENSBA...**

Une visite des locaux nous a permis de rencontrer deux jeunes étudiants qui, avant d'entrer à l'ENSBA, sont passés par une préparation privée : l'Atelier de Sèvres (sur les 81 admis en 2011 à l'ENSBA, 36 proviennent de la classe préparatoire de l'Atelier de Sèvres).